

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS**SONEDE International**

Siège social: Caulisée Saula Esc B-3ème étage El Manar II Tunis 2092

La société SONEDE International publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 13 juin 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes M r Samir LABIDI.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

A C T I F	Notes	31/12/2011	(TND) 31/12/2010
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		229	229
Moins : Amortissements		117	41
	1	112	188
Immobilisations corporelles		104 150	100 983
Moins : Amortissements		35 982	14 741
	2	68 168	86 242
Immobilisations financières		2700	2 700
Moins : Provisions		-	-
	3	2 700	2 700
TOTAL des Actifs Immobilisés		70 980	89 130
Autres Actifs non courants (charges à répartir)	4	7 191	14 384
TOTAL des Actifs non courants		78 171	103 514
ACTIFS COURANTS			
Stocks		-	-
Moins : Provisions		-	-
Clients et comptes rattachés		194 768	85 950
Moins : Provisions		-	-
	5	194 768	85 950
Compte de régularisation et autres actifs courants		42 188	30 416
	6	42 188	30 416
Placements et autres actifs financiers	7	658 628	812 112
Liquidités et équivalents de liquidités	8	90 054	63 253
TOTAL des Actifs courants		985 638	991 731
TOTAL des Actifs		1 063 809	1 095 245

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

P A S S I F	Notes	31/12/2011	(TND) 31/12/2010
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>			
Capitaux propres			
Capital social		1 000 000	1 000 000
Réserves		-	-
Autres capitaux propres		-	-
Résultats reportés		(91 155)	-
TOTAL des capitaux propres avant Résultat de l'exercice		908 845	1 000 000
Résultat de l'exercice		(72 968)	(91 155)
TOTAL des capitaux propres avant affectation	9	835 877	908 845
<u>PASSIFS</u>			
Passifs non courants			
Emprunts bancaires		-	-
TOTAL des passifs non courants		-	-
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	10	2 194	1 091
Autres passifs courants	11	225 738	185 309
Concours bancaires et autres Passifs financiers		-	-
TOTAL des passifs courants		227 932	186 400
TOTAL des passifs		227 932	186 400
TOTAL des capitaux propres et des passifs		1 063 809	1 095 245

ETAT DE RESULTATS EXERCICE 2011

			(TND)
	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Revenus	12	512 906	199 352
Autres produits	13	6 298	2 131
Marge Brute		519 204	201 483
Variation des stocks produits finis			
Achats	14	113 303	109 954
Charges de personnel	15	162 753	45 365
Dotations aux amortissements et provisions		28 509	21 004
Autres charges d'exploitation	16	319 841	146 620
Résultat d'exploitation		(105 202)	(121 460)
Charges financières nettes	17	(6 933)	
Produits financiers	18	32 220	30 305
Autres produits ordinaires	19	6 947	
Autres pertes ordinaires			
Résultats des activités ordinaires avant impôts		(72 968)	(91 155)
Impôt sur les bénéfices		-	-
Résultat des activités ordinaires après impôts		(72 968)	(91 155)
Eléments extraordinaires		-	-
Gains		-	-
Pertes		-	-
Résultat net de l'exercice		(72 968)	(91 155)
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modification comptable		(72 968)	(91 155)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2011

	2 011	(TND) 2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net de l'exercice	(72 968)	(91 155)
Dotations aux amortissements	28 509	21 004
Variation :		
Clients	(108 818)	(85 950)
Stocks	-	-
Autres créances	(11 772)	(28 789)
Fournisseurs et autres dettes	41 532	167 539
Produits financiers des placements	(28 378)	(30121)
Variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	1 255	(184)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(150 640)	(47 656)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	(3 168)	(42 783)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles	-	(229)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-	(2 700)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	-	-
Décaissements provenant de l'octroi des prêts	-	-
Encaissements provenant des remboursements des prêts	-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	(3 168)	(45 712)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-
Remboursements des emprunts en principal et intérêts	-	-
Dividendes et autres distributions payées	-	-
Produits financiers des placements	28 378	30 121
Encaissements rachats SICAV	180 240	-
Décaissements pour acquisition SICAV	(26 754)	(111 907)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	181 864	(81 786)
Variation de la trésorerie	28 056	(175 154)
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités	(1 255)	184
Trésorerie du début d'exercice	63 253	238 223
Trésorerie à la clôture de l'exercice	90 054	63 253

Tableau des Soldes Intermédiaires De Gestion

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Exercice clos au 31/12/2011

31/12/2011

31/12/2010

Prestations de l'exercice	519 204	201 483
Revenus	512 906	199 352
Production immobilisée	-	-
Autres produits d'exploitation	6 298	2 131
Consommation externe	(433 144)	(256 574)
Achats consommés	(113 303)	(109 954)
Autres charges externes	(319 841)	(146 620)
Valeur ajoutée	86 060	(55 091)
Charges de personnel	(162 753)	(45 365)
Subventions accordées	-	-
Impôts et taxes	-	-
Excédent brut d'exploitation	(76 693)	(100 456)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(28 509)	(21 004)
Résultat financier	25 287	30 305
Autres gains ordinaires	6 947	-
Autres pertes ordinaires	-	-
Impôt sur les bénéfices	-	-
Résultat net de l'exercice	(72 968)	(91 155)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

1) Forme de la société et structure de capital

La SONEDE INTERNATIONAL est une société anonyme faisant appel public à l'épargne, de droit tunisien. Totalemement exportatrice, elle est régie par les lois et règlement en vigueur en Tunisie, et notamment le code des sociétés commerciales promulgué par la loi n° 2000-93 du 03 Novembre 2000 et le code d'incitation aux investissements promulgué par la loi n°93-120 du 27 Décembre 1993.

Le capital de la société s'élève à 1 000 000 DT et est divisé en 50.000 actions de valeur nominale égale à 20 DT chacune, souscrites en numéraire et intégralement libérées lors de la souscription. Il est réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur Nominale	% d'intérêt
LA SONEDE	17 500	350 000	35%
ONAS	5 000	100 000	10%
STB INVEST (SICAR)	5 000	100 000	10%
STEG International Services	5 000	100 000	10%
STUDI International	2 500	50 000	5%
SCET	2 500	50 000	5%
COMETE engineering	2 500	50 000	5%
Personnes Physiques	10 000	200 000	20%
TOTAL	50 000	1 000 000	100%

2) Objet

LA SONEDE INTERNATIONAL a pour objet les opérations relatives à la réalisation d'études et de services dans le domaine de l'eau ainsi que l'exploitation des réseaux et ouvrages sur le marché international ayant pour destination principale l'Afrique et le moyen orient.

Conformément aux statuts, la Société a, notamment pour objet :

- ✓ Réalisation des études
- ✓ Suivi et supervision de projets
- ✓ Assistance technique, institutionnelle et organisationnelle
- ✓ Gestion et exploitation d'ouvrages
- ✓ Formation
- ✓ Les comptes de la Société « SONEDE INTERNATIONAL » sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises tel que fixé par la loi n° 96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comprennent le bilan, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie.
- ✓ Les notes annexes reprennent le détail des principales rubriques des états financiers.

3) Les faits marquants de l'exercice 2011 :

a) Conventions :

Les principales conventions signées au cours de l'exercice 2011 se présentent comme suit :

- Une convention a été signée avec STUDI INTERNATIONAL portant protocole d'accord pour mise à disposition de personnel en ALGERIE pour une durée de 24 mois.
- Une convention a été signée avec OMMP portant protocole d'accord sur l'assistance technique de l'office pendant l'exécution des travaux de construction d'un réservoir pour l'eau potable.
- Une convention a été signée avec la SONEDE ayant pour objet la réalisation du projet AQUANIGHT, cette convention a pour objet la mise en place d'une méthodologie de mesures et d'analyse de la consommation minimale nocturne au niveau d'une zone pilote du réseau de distribution de la SONEDE qui peut concerner un ou plusieurs districts ainsi que l'installation des équipements sur le réseau de distribution, la recherche et la réparation des fuites, les travaux de suivi du terrain par le personnel des districts à charge de la SONEDE.
- Le Conseil d'Administration réuni le 26 Janvier 2012 a décidé que la SONEDE n'autorisera plus son personnel en exercice de postuler à un détachement sauf pour la SONEDE INTERANTIONAL, de même les bureaux actionnaires de la SONEDE INTERANTIONAL s'engagent à ne plus recruter directement des experts de la SONEDE et ne peuvent le faire qu'à travers la SONEDE INTERANTIONAL.

b) Opportunités d'affaires :

Jusqu'à la fin décembre 2011, la SONEDE INTERNATIONAL a signé huit contrats (dont quatre en continuation depuis 2010), le montant TOTAL des contrats signés courant 2011 s'élève à 739 135 dinars.

c) Moyens humains détachés en mission :

Pendant l'année 2011, huit personnes ont été détachées de la SONEDE pour effectuer les missions de formation, d'assistance, d'études et de suivi de travaux :

- 08 personnes pour mission longue.
- 01 personne pour mission courte.

II. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011 sont établis conformément aux principes comptables tunisiens et définis par :

- La loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
- Le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.
- L'arrêté du Ministre des finances du 31 décembre 1996 portant approbation des normes comptables.

Ces états financiers sont composés du bilan, état de résultat et de l'état des flux de trésorerie, ainsi que des notes aux états financiers. Le bilan est composé de l'actif, du passif et des capitaux propres.

La comptabilité de la Société « SONEDE INTERNATIONAL » est élaborée par le Logiciel SAGE

Les journaux auxiliaires créés sont les suivants :

- Journal d'ouverture,
- Banque,

- Caisse,
- Achats,
- Vente,
- Paie,
- Opérations diverses.

Le système en place permet l'édition des documents suivants :

- Grand – livre,
- Balance générale,
- Etats financiers.

Les bases de mesure et principes comptables spécifiques adoptés pour l'élaboration de ces états financiers se résument comme suit :

1. Exercice social

Conformément aux statuts, l'exercice social commence le 1^{er} Janvier et se termine le 31 Décembre.

2. Unité monétaire:

Les états financiers de la société « SONEDE INTERNATIONAL » sont libellés en Dinar Tunisien, monnaie moyennant laquelle a été versée le capital de la société.

3. Frais préliminaires

Les frais préliminaires engagés au moment de la création de la société (frais de constitution) et avant son entrée en exploitation commerciale (frais de pré-exploitation) sont comptabilisés en frais préliminaires et de pré-exploitation.

Ces frais seront amortis sur trois exercices à partir de l'entrée de la société en exploitation.

4. Immobilisations corporelles et incorporelles

A la date de leur entrée dans le patrimoine de la société, les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Ces immobilisations sont amorties linéairement aux taux d'amortissement pratiqués prévus par le décret du Ministre des Finances N° 2008 – 492 du 25/02/2008, et en conformité avec l'exercice précédent.

	- Logiciels	33%	
5. Placements	- Matériel informatique	33%	
Les placements sont	- Matériel de transport	20%	évalués à leur cout
d'acquisition à la date	- Equipements de bureaux	20%	d'entrée, et à la date
de clôture ces actifs	- Installations et agencements	10%	sont évalués à la
valeur du marché.			

III. NOTES EXPLICATIVES DES ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : Immobilisations incorporelles

Au cours de 2011, cette rubrique n'a pas connu de variation.

NOTE 2 : Immobilisations corporelles

La valeur de cette rubrique au 31/12/2011 est de 104 150 DT, contre 100 983 DT au 31/12/2010 enregistrant une variation de 3 167 DT expliquée comme suit :

- Acquisition d'une armoire et porte manteau pour un montant de 132 DT ;
- Acquisition d'un PC portable et deux imprimantes pour un montant de 1 442DT ;
- Acquisitions de diverses installations pour un montant de 1 593DT.

Le détail de la rubrique des immobilisations incorporelles et corporelles est présenté au niveau du tableau d'amortissement suivant :

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES AU 31/12/2011

DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2010	Acquisition de l'exercice 2011	Valeur Brute au 31/12/2011	Taux Amt.	Cumul des Amort. Fin 2010	Dotation 2011	Cumul Amt. au 31/12/2011	VCN au 31/12/2011
Logiciels	229		229	33%	41	76	117	112
Equipement de bureau	10 263	132	10 395	20%	380	2 061	2 441	7 954
Matériel Informatique	8 320	1 442	9 762	33%	853	2 837	3 690	6 072
Matériel de transport	80 900		80 900	20%	13 474	16 180	29 654	51 246
Installations et agencements	1 500	1 593	3 093	10%	34	163	197	2 896
TOTAL	101 212	3 167	104 379		14 782	21 317	36 099	68 280

NOTE 3 : Immobilisations financières

Cette rubrique n'a pas connu de variation au cours de 2011. La valeur correspond au Dépôt et Cautionnement pour 2.700 DT au titre du loyer du siège de la société

NOTE 4 : Autres Actifs non courants :

Il s'agit des frais préliminaires à résorber, linéairement, sur 3 ans conformément à la norme SCE N° 10.

Exercice	Valeur	Résorption	Reliquat
2009	21 575	-	21 575
2010	21 575	7 192	14 383
2011	21 575	7 192	7 191

NOTE 5 : Clients et comptes rattachés

La valeur au 31/12/2011 est de 194.768 DT enregistrant une augmentation de 108.818 DT par rapport au solde au terme de l'exercice 2010.

Désignation	Valeur au 31/12/2011	Valeur au 31/12/2010
COMETE	14 250	24 938
STUDI	159 020	49 017
SCET	4 508	4 500
IDC	14 218	7 527
OMMP	2 772	
Différence de règlement		-31
Total	194 768	85 951

Le détail par facture non encore réglée au 31/12/2011 se présente comme suit :

Clients	Factures	Valeur au 31/12/2011
COMETE	FAC N 12/2010	14 250
TOTAL COMETE		14 250
STUDI	FAC N°21/2011 ALG	8 157
	FAC N°23/2011 DJIB	5 500
	FAC N°23/2011 DJIB 4595 EURO	9 097
	FAC N°25/2011 ALG	8 348
	FAC N°26/2011 DJIB 4595EURO*1.9253	8 847
	FAC N°26/2011 DJIB	5 500
	FAC N°29/2011 ALG	8 715
	FAC N°30/2011 DJIB	10 044
	FAC N°30/2011 DJIB4595EURO	9 055
	FAC N°31/2011 RDC PAYABLE EN \$	8 600
	FAC N°31/2011 RDC	5 897
	FAC N°32/2011 ALG	7 202
	FAC N°33/2011 DJIB3314 EURO*1.9695	6 527
	FAC N°33/2011 DJIB	14 110
	FAC N°36/2011 RDC	5 800
	FAC N°36/2011 RDC PAYABLE EN \$	6 000
	FAC N°37/2011 ALG	8 715

	FAC N°38/2011 DJIB	14 000
	FAC N°38/2011 DJIB 4595EURO	8 906
TOTAL STUDI		159 020
SCET	FAC N°40/2011 CAMEROUN	1 792
	FAC N°40/2011 CAM en EURO	2 716
TOTAL SCET		4 508
IDC	FAC N°34/2011 OUZBEK 6369 \$*1.39	8 853
	FAC N°39/2011 OUZBEK 3860\$*1.39	5 365
TOTAL IDC		14 218
OMMP	FAC N°35/2011	2 772
TOTAL OMMP		2 772
SOLDE		194 768

NOTE 6 : Compte de régularisation et autres actifs courants

Cette rubrique Totalise au 31/12/2011 un solde de 42 188 DT contre 30 416 DT au 31/12/2010 traduisant une variation de 11 772 DT.

Désignation	Solde 31/12/2011	Solde 31/12/2010
Etat RS/Vente	290	-
Crédit TVA	1 347	1 236
Etat TVA DED	-	274
Sous TOTAL 1	1 637	1 610
Fournisseur Shell	1 371	-
Personnels avances sur salaires (Taher Trabelsi)	1 048	-
Produits à recevoir (a)	32 746	24 069
Charges constatées d'avance (b)	5 386	4 837
Sous TOTAL 2	40 551	28 906
TOTAL	42 188	30 416

(a) :

Désignation	Valeur
Subvention CEPEX	1 795
Projet Aqwanight	1 513
Projet COMETE	29 438
Produits à recevoir	32 746

(b) :

Désignation	Valeur
Loyer	3 600
Assurance voitures	1 765
Facture SONEDE	17
Facture STEG	4
Charges constatées d'avance	5 386

NOTE 7 : Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique s'élève au 31/12/2011 à 658 627 DT.

Actions	Nombre de titres	Valeur	Valeur global
Actions STB Manager	4 901	102,624	502 959
Actions Axis Bourse	927	167,928	155 669
TOTAL			658 628

NOTE 8 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique accuse au 31/12/2011 un solde débiteur de 90 054 DT, contre 63 253 DT au 31/12/2010 traduisant une variation de 26 801 DT.

Désignation	Solde 31/12/2011	Solde 31/12/2010
STB DINAR	15 558	60 425
STB EURO	24 896	-
STB DOLLARS	49 406	-
ATB	-	2 807
CAISSE	194	21
TOTAL	90 054	63 253

NOTE 9 : Capitaux propres avant résultat de l'exercice

Le tableau de mouvement des capitaux propres est comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	TOTAL
Souscription du capital social	1 000 000				1 000 000
Résultat reportés			(91 155)		(91 155)
Résultat de l'exercice				(72 968)	(72 968)
Solde au 31/12/2011	1 000 000	-	(91 155)	(72 968)	835 877

NOTE 10 : Fournisseurs et comptes rattachés

La valeur de cette rubrique au 31/12/2011 est de 2 194 DT contre 1 091 au 31/12/2010 traduisant une variation de 1 003 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Solde 31/12/2011	Solde 31/12/2010
STEG facture non encore parvenue	70	4
SONEDE facture non encore parvenue	34	27
TELECOM facture non encore parvenue	719	100
SHELL facture non encore parvenue	1 371	-
Med Khalil ELLOUMI	-	960
TOTAL	2 194	1 091

NOTE 11 : Autres passifs courants

Cette rubrique présente au 31/12/2011 un solde de 225 738 DT contre un solde de 185 306 DT au 31/12/2010 et se détaillent comme suit :

Désignation		Solde 31/12/2011	Solde 1/12/2010
Personnel rémunération due détachés longue durée	(a)	50 448	32 989
Dettes provisionnées pour congés payés		4 750	5 641
Etat organismes sociaux	(b)	12 690	20 971
Autres (CAP, Crédeurs divers, facture SONEDE)	(c)	157 850	125 505
TOTAL		225 738	185 306

(a) :

Désignation	Valeur
Hichem KESKES	0
Jalel KOCHBATI	13 250
Mabrouk Ben SALEM	2 449
Taher TRABELSI	10 525
Mohamed FATHALLAH	7 024
Hédi HAJJ AMMAR	8 100
Abdessattar BOUSAIDI	3 704
Mohamed Hédi CHANNOUFI	5 396
Personnel rémunération due détachés longue durée	50 448

(b) :

Désignation	Valeur
Retenue à la source	2 898
Sous TOTAL 1	2 898
CNRPS	6 919
Prévoyance	2 256
Capital décès	334
CNSS accident de travail	283
Sous TOTAL 2	9 792
Etat et Organismes Sociaux	12 690

(c) :

Désignation		Valeur
Détachés Longue durée Avance Etranger	(1)	4 583
Détachés courtes durée	(2)	7 682
Charges à payer	(3)	4 424
Dettes SONEDE	(4)	140 275
Provisions pour risques		886
Autres (CAP, Crédeurs divers, facture SONEDE)		157 850

(1) :

Désignation	Valeur
TT	3 042
H HA	1 156
AB	385
TOTAL	4 583

(2) :

Désignation	Valeur
Ahmed BOUSSEFFARA	6 300
Abdallah RIABI	1 382
TOTAL	7 682

(3) :

Désignation	Valeur
Honoraires CAC	2 324
Charges experts Comete	2 100
TOTAL	4 424

(4) :

La dette envers la SONEDE s'élève au 31/12/2011 à 140 275 et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur
Frais de constitution	6 090
Facture détachés SONEDE 2010	31 836
Facture détachés SONEDE 2011	102 349
TOTAL	140 275

NOTE 12 :Revenus

Les revenus de la SONEDE INTERNATIONAL ont passé de 199 352 DT au 31/12/2010 à 512 906 DT au 31/12/2011, le chiffre d'affaire se détaille comme suit :

Client	Pays	Montant
STUDI INTERNATIONAL	Cameroun	4 508
STUDI INTERNATIONAL	Algérie	89 566
STUDI INTERNATIONAL	Djibouti	118 710
SCET	LIBYE	9 000
IDC	Ouzbékistan	19 852
STUDI INTERNATIONAL	RDC	254 606
SONEDE (AQUANIGHT)	Tunisie	1 514
COMETE	Rwanda	7 500
OMMP	Tunisie	7 650
TOTAL		512 906

NOTE 13 : Autres Produits:

Cette rubrique a passé de 2 131 dinars au 31 décembre 2010 à 6 298 dinars au 31 décembre 2011 et qui représente la subvention CEPEX.

NOTE 14 : Achats

La valeur de cette rubrique est de 113 303 DT au 31/12/2011 contre 109 954 DT au 31/12/2010, traduisant une variation de 3 349 DT:

Désignation	Solde 31/12/2011	Solde 31/12/2010
Achat carburant	7 681	4 516
Achat fournitures	1 282	666
Eau électricité	194	132
Fourniture administrative	1 269	5 402
Fourniture entretien	528	496
Lavage	-	24
FACTURE SONEDE	102 349	98 718
TOTAL	113 303	109 954

NOTE 15 : Charges de personnel

Les charges de personnel cumulent au 31/12/2011 un TOTAL de 162 753 DT contre 45 365 DT au 31/12/2010 soit une augmentation de 117 388DT, cette variation est expliquée par le recrutement des nouveaux détachés pour longues durées pour l'exécution des nouveaux projets obtenus à l'étranger.

Désignation	Solde 31/12/2011	Solde 31/12/2010
Rémunération détaches longue durées	133 838	38 045
Salaires SIVP	10 059	2 648
Indemnité de stages	100	-
Charges patronales	18 756	4 672
TOTAL	162 753	45 365

NOTE 16 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31/12/2011, 319 841 DT contre 146 620 DT au 31/12/2010 soit une augmentation de 172 862 du principalement à l'augmentation des frais de séjour et de représentation des détachés longue durée suite à l'obtention de nouveaux projets à l'étranger.

Désignation	Solde 31/12/2011	Solde 31/12/2010
Déplacement missions réceptions	27 022	18 386
Sous traitance générale	460	-
Entretien et réparation	233	250
Frais de nettoyage	435	50
Frais déclarations mensuelles	-	140
Frais de séjour et de représentation des détachés longue durée	223 475	61 385
Frais postaux	3 530	1 334
Honoraires	4 634	3 874
Locations	11 640	1 800
Personnel détachés courtes durées	2 888	12 765
Prime des personnels détachés permanents	37 329	37 748

Perte de change	-	77
Perte sur VMP	-	63
Primes assurance	2 154	1 629
Etude et recherche	1 685	-
Publicité publications relations publiques	2 471	5 783
Services bancaires	554	266
Pénalité de retard	242	-
Pertes ordinaires	108	-
Droits et taxes	981	1 070
TOTAL	319 841	146 620

NOTE 17 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes accusent au 31/12/2011 un solde de 6 933 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Valeur
Pertes de change	5 400
Pertes sur VMP	1 533
TOTAL	6 933

NOTE 18 : Produits financiers

Désignation	Valeur
Agios créditeurs	603
Revenus de VMP	28 378
Gain de change	3 225
Produits divers	14
TOTAL	32 220

NOTE 19 : Autres produits ordinaires

Cette sous rubrique compte présente au 31 décembre 2011 un solde de 6 947 dinars qui est constitué principalement des différences constatées entre les dettes envers les détachés au 31/12/2010 et les règlements réels effectués au cours de l'exercice 2011.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la SONEDE INTERNATIONAL,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Constitutive, nous avons audité les états financiers, ci-joints, de la société SONEDE INTERNATIONAL, comprenant le bilan au 31 décembre 2011, l'état de résultat, ainsi que l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité du conseil d'administration de la société dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les états financiers ci-joints, qui font apparaître un total net bilan de 1 063 809 dinars et un résultat déficitaire de 72 968 dinars, ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration et relevant de sa responsabilité. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers annuels

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société SONEDE INTERNATIONAL au 31 décembre 2011, ainsi que des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2011.

Nous avons également dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous vous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers annexés à nos rapports.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 27 Avril 2012
Samir Labidi

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **Exercice clos le 31 décembre 2011**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la SONEDE INTERNATIONAL,

En application de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées visées par les textes ci-dessus.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vu de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement réalisées

La SONEDE INTERNATIONAL a conclu avec la SONEDE en date du 21 juin 2011 une convention portant sur les modalités et les engagements des deux parties dans le cadre de la réalisation du projet AQUAKNIGHT.

A cet égard, il convient de rappeler que cette convention dont le commencement de l'exécution a été entamé en 2012 porte sur les engagements suivants :

- La SONEDE et la SONEDE INTERNATIONAL ont convenu de désigner une équipe pour la gestion dudit projet composée de deux cadres de la SONEDE INTERNATIONAL et quatre cadres de la SONEDE.
- La SONEDE s'engage à mettre, gracieusement, à la disposition de la SONEDE INTERNATIONAL, à chaque fois que le besoin se manifeste, les cadres affectés à la dite équipe de gestion dudit projet.

- La SONEDE s'engage à verser à la SONEDE INTERNATIONAL, chaque année, un montant équivalent à 10% du coût annuel du projet et ce dans la limite de 28 740 dinars au titre de la première année, 3 800 dinars au titre de la deuxième année et 3 570 dinars au titre de la troisième année.
- Les équipements de mesure et de détection des fuites acquis dans le cadre de ce projet seront considérés propriété de la SONEDE à la clôture du projet.
- La SONEDE INTERNATIONAL s'engage à payer les montants des travaux de réalisation du projet sur présentation des factures par la SONEDE et ce dans la limite du budget alloué audit projet.

2. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes conclues au cours des exercices antérieures, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 dont on cite les principaux volumes :

- La SONEDE INTERNATIONAL doit au 31 décembre 2011 à la SONEDE un montant de 6 090 dinars représentant les frais de constitution de la SONEDE INTERNATIONAL, payés par la SONEDE pour le compte de votre société.
- La SONEDE INTERNATIONAL a conclu avec la SONEDE en date du 20 novembre 2009 une convention de détachement du personnel de la SONEDE auprès de votre société. Les charges du personnel de la SONEDE détaché auprès de la SONEDE INTERNATIONAL au titre de l'exercice 2011 s'élève à 102 379 dinars. La SONEDE INTERNATIONAL doit au 31 décembre 2011 à la SONEDE au titre de cette convention un montant de 134 185 dinars.

3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Le Directeur Général de la SONEDE INTERNATIONAL perçoit, en plus de son salaire mensuel obtenu auprès de la SONEDE et refacturé à votre société dans le cadre d'une convention de détachement, les primes et avantages suivants :

- Une indemnité mensuelle de gestion et de représentation d'un montant net d'impôt de 2 000 dinars,
- Une voiture avec prise en charge par la SONEDE INTERNATIONAL, des dépenses de circulation et des frais d'entretien,
- Un contingent mensuel d'essences SP de 400 litres,
- La prise en charge par la SONEDE INTERNATIONAL des frais de téléphone mobile du Directeur Général,
- Une indemnité journalière pour frais de mission à l'étranger de 250 dollars américains ;
- Une prime de bilan fixé annuellement par le Conseil d'Administration sur la base des résultats de l'exercice concerné.

Les obligations et engagements de la société envers son Directeur Général, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, se présentent comme suit (en dinars) :

	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011
Salaires	47 942	-
Indemnité de gestion et de représentation	29 268	-
Contingent d'essence	6 436	-
Frais de mission à l'étranger	12 794	-
Total	96 440	-

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions et opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de l'existence d'autres conventions et opérations régies par l'article susvisé.

Tunis, le 27 Avril 2012

Samir Labidi